

On a critiqué le gouvernement comme on pouvait s'y attendre à cause du niveau de chômage au pays et personne ne peut se réjouir du taux de chômage qui est en moyenne d'à peu près 6 p. 100 comme pendant une bonne partie des années 60. On a aussi reproché au gouvernement sa surveillance trop étroite ou trop large de l'aide accordée aux chômeurs. Le premier ministre a mentionné son objectif d'établir une société juste. En essayant d'établir cette société juste, le gouvernement a commis des excès de pitié et établi une société portée à l'apitoiement. Même si cela était, il faut préférer cette situation à celle des années 30, même s'il y a des abus. Je suis heureux que le gouvernement reconnaisse le besoin de réviser et de réévaluer le régime d'assurance-chômage aussi bien que les autres mesures d'aide sociale et de bien-être qui y sont reliées.

Permettez-moi de dire un mot concernant la situation du chômage au Canada au cours des années 60. Je voudrais maintenant faire consigner des chiffres qui proviennent d'un tableau sur l'économie canadienne en 1972 et 1973, que la Banque de Commerce Canadienne Impériale a publié dans son bulletin de septembre-octobre 1972. Voici le tableau:

	1962	1971	% d'augment.
Population du Canada	18,583	21,568	16.1
Population active civile totale	6,615	8,631	30.5
Nombre d'emplois	6,225	8,079	29.8
Pourcentage de l'emploi (Moyenne annuelle)	5.9 %	6.4 %	

Sauf les pourcentages, tous les chiffres sont des milliers.

• (2110)

Sauf les pourcentages, tous les chiffres sont des milliers. J'attire d'abord votre attention sur le fait que de 1962 à 1971, la population s'est accrue d'environ 18.5 millions à 21.5 millions soit de 16.1 p. 100. D'après un journal d'aujourd'hui, la même tendance se serait maintenue en 1972. Au cours de la même période, la population active a augmenté de plus de deux millions; le chiffre de la population active étant passé de 6.6 millions à 8.6 millions, le taux d'accroissement a été de 30.5 p. 100 ou presque le double de celui de la population en général. Le nombre de personnes employées est passé de 6,225,000 en 1962 à 8,079,000 en 1971. Il s'agit de moyennes annuelles; l'augmentation a été de 29.8 p. 100. Autrement dit, du nombre considérable de personnes qui se sont ajoutées à la population active, presque deux fois l'accroissement de la population en général, toutes sauf 0.7 p. 100 ont trouvé un emploi, ce qui n'est pas un mince exploit même si, pendant cette période de croissance extraordinaire, la moyenne annuelle de notre taux de chômage est passée de 5.9 p. 100 pour l'année 1962 à 6.4 p. 100 l'année 1971.

Lorsqu'il a proposé cette motion en février 1972, le sénateur Buckwold a parlé d'une déclaration faite par le directeur général de la Banque de Montréal, déclaration qui mérite d'être citée de nouveau:

Notre population active s'accroît presque deux fois autant que celle de tout autre pays industrialisé. En fait, on a estimé qu'au cours de la décennie actuelle, plus de gens—il s'agit de chiffre absolu et non de pourcentage—feront partie de la population active au

Canada qu'au Royaume-Uni, en France, en Belgique et aux Pays-Bas réunis.

La population de ce groupe de pays est plus de cinq fois celle du Canada, mais d'après ces pronostics, notre effectif ouvrier des années 1970 s'accroîtra d'un nombre supérieur à celui de tous ces pays réunis. C'est là un fait significatif à mes yeux et même si les chiffres du chômage ne sont guère réconfortants pour nous, nous devrions nous enorgueillir du progrès rapide de l'économie et de la population active de notre pays comme du fait que nous réussissons à absorber presque toute l'augmentation dans l'effectif ouvrier. Dans la mesure où le moindre nivellement se fera sentir dans cette augmentation de notre population, le chômage au Canada devrait sûrement diminuer de façon considérable. Entre-temps, il me semble que nous devrions être aussi généreux que possible et assurer un niveau de vie raisonnable, un mode de vie respectable et honorable aux infortunés qui sont sans travail actuellement. C'est une bien mince consolation pour un chômeur que d'apprendre que le chômage est tombé de 6 à 3 p. 100, s'il fait partie lui de ces 3 p. 100. Nous voulons tous, j'en suis sûr, que toutes les mesures possibles soient adoptées pour remédier à la situation grâce aux méthodes à courte échéance prévues dans le discours du trône et aux stimulants à plus longue échéance, qui me semblent d'une plus grande importance encore.

D'autres propositions bien précises, et que j'aimerais commenter brièvement, ont trait à la politique sociale du pays.

L'honorable M. O'Leary: Puis-je poser une question à l'honorable sénateur? Nous fera-t-il la faveur de sa sagesse en ce qui concerne l'inflation et ne convient-il pas, avec le premier ministre, qu'elle a été enrayée il y a six mois?

L'honorable M. Hicks: Je ne crois pas que cette question exige de réponse, honorables sénateurs.

L'honorable M. O'Leary: Êtes-vous d'accord avec le premier ministre qui déclarait il y a six mois que l'inflation avait été jugulée au Canada? Voilà une question.

L'honorable M. Hicks: Me demandez-vous si le premier ministre l'a dit ou pas?

L'honorable M. O'Leary: Je vous demande si vous êtes d'accord avec le premier ministre qui disait, il y a six mois, qu'on avait jugulé l'inflation au Canada? Êtes-vous d'accord ou pas? Quelle est la réponse?

L'honorable M. Hicks: Non, je ne suis pas d'accord avec cette déclaration, actuellement. S'il semblait en être ainsi, il y a six mois, les preuves ont démontré depuis qu'on ne l'a pas jugulée.

L'honorable M. O'Leary: Il avait tort.

L'honorable M. Hicks: Je ne prétends pas que le premier ministre est infaillible, pas plus que moi ou l'honorable sénateur O'Leary.

L'honorable M. O'Leary: Vous avez tout à fait raison. Or, je vous parle du premier ministre, et vous demandez si vous êtes d'accord avec lui. Vous dites que vous ne l'êtes pas.

L'honorable M. Hicks: Je ne suis pas d'accord que l'inflation a été vaincue, sûrement pas.

L'honorable M. O'Leary: Bien.

L'honorable M. Hicks: Pourtant, il ne serait que juste de dire que je ne faisais aucunement état de l'inflation, mais bien du chômage.